

# Tarifs 2024



## **OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

		1 - March	és				
	Tarif	Tarifs au 1er janvier 2023		Tarifs au 1er janvier 2024			
Objet	Passager	Abonr	nés	Passager	Abor	nnés	Evolution
	tarif de base	au mois	trimestre	tarif de base	au mois	trimestre	
	A	- Extérieur de	la halle				
Le mètre linéaire à la journée	1,14 €	1,04 €	0,88 €	1,15 €	1,05 €	0,90 €	2,50%
* abonnés qui viennent le dimanche		0,73 €	0,62 €	1,15 €	0,75 €	0,65 €	2,50%
Le mètre linéaire la matinée	0,73 €	0,62 €	0,57 €	0,75 €	0,65 €	0,60 €	2,50%
* abonnés qui viennent le dimanche		0,47 €	0,41 €	0,75 €	0,50 €	0,45 €	2,50%
	·	B - Sous la h	alle		·		
Le mètre linéaire étalage léger	1,97 €	1,76 €	1,50 €	2,00 €	1,80 €	1,55 €	2,50%
* abonnés qui viennent le dimanche		1,24 €	1,09 €	2,00 €	1,25 €	1,10 €	2,50%
Le métre linéaire étalage lourd	5,29 €	4,77 €	3,99 €	5,45 €	4,90 €	4,10 €	2,50%
* abonnés qui viennent le dimanche		3,37 €	2,80 €	5,45 €	3,45 €	2,85 €	2,50%
Vendredi et Dimanche							
Les abonnés présents sur les marchés du d'un rabais supplémentaire de 30% sur leu		edi et qui particip	ent au moins	à deux marchés	s du dimanche	par mois, bér	néficient
		C - Démonstra	teurs				
Au tirage au sort							
Le mètre linéaire			3,73 €		3,80 €		2,50%
Forfait nettoyage (à la fin de chaque							
utilisation)			20,74 €		21,30 €		2,50%

2 - Activité commerciale hors des marchés				
Objet	Tarifs au 1er janvier 2023	Tarifs au 1er janvier 2024	Evolution	
Activité c	ommerciale sur un emplacement fixe en de	hors des marchés	· · ·	
Frais de réservation (forfait non remboursable)	10,89 €	11,15 €	2,50%	
A la journée et par mètre carré	4,00 €	2,10 €	-47,50%	

Ce tarif s'applique aux occupations du domaine public ou privé communal, notamment l'occupation d'espace dans les halles en dehors du marché (rez de chaussée ou sous-sol) ; il s'applique également pour les camions de commerce ambulants (ex : fleuristes, food-truck, exposition, etc ,,,)

Les métrages sont arrondis au mètre entier supérieur,

0 Biaaciico,	châlets et autres animations de	o arono ao piaoc	
Objet	Tarifs au 1er janvier 2023	Tarifs au 1er janvier 2024	Evolution
	A - Foire commerciale de la Saint-Martin		
Inscription avant la date limite			
Droit d'accès, par véhicule	15,56 €	15,95 €	2,50%
- Le mètre linéaire	10,00 €	10,25 €	2,50%
Inscription sur place			
Droit d'accès, par véhicule	19,70 €	20,20 €	2,50%
- Le mètre linéaire	10,00 €	10,25 €	2,50%
Location du droit d'occupation du domaine public - Par chalet - Forfait semaine	lets utilisés pour diverses manifestations con	43,45 €	2,50%
	ets - Droits de commerce - Utilisation des châ		F I
Objet	Noël 2023	Noël 2024	Evolution
Par chalet - Forfait pour toute la durée du marché de Nöel consommation élèctrique normale	350,00 €	358,75 €	2,50%
Par chalet - Forfait pour toute la durée du marché de Nöel consommation élèctrique			
maximale	500,00 €	512,50 €	2,50%
	D - Spectacles		
Spectacles de marionnettes, spectacles de	Gratuit	Gratuit	

Fêtes foraines <u>et attractions c</u>	liverses	
Tarifs au 1er janvier 2023	Tarifs au 1er janvier 2024	Evolution
A - Fête de la Saint Glin-Glin		
ête (avec ou sans prolongation),		
rs, baraques, chapiteaux, manèges et autr	es attractions :	
t compris		
39,41	40,40 €	2,50%
74,66	76,55 €	2,50%
147,25	150,95 €	2,50%
219,84	225,35 €	2,50%
2 - Véhicules rattachés à des attraction	ns	
134,81 €	138.20 €	2,50%
100 70 C		
103,70 €	106,30 €	2,50%
GRATUIT	GRATUIT	
22.91.6	23.40 €	2,50%
,	23,40 €	2,30 /0
	17.00 €	2,50%
,	•	
intégré dans le forfait caravane	intégré dans le forfait caravane	
36,30 €	37,20 €	2,50%
45,00 €	46,15 €	2,50%
intégré dans le forfait caravane	intégré dans le forfait caravane	
4 - Véhicules non rattachés à des attract	ions	
244.40.6		
311,10 €	318,90 €	2,50%
B - Autres installations d'attractions fora	ines	2,30 /0
10,37 €	10,65 €	2,50%
le la fête	-	
rs, baraques, chapiteaux, manèges et autr	es attractions :	
t compris		
4,15 €	4,25 €	2,50%
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		2,50%
	•	2,50%
,	22,85 €	2,50%
	de d'installation :	
		6 =6
16,59 €	17,00€	2,50%
36.30.€	37 20 €	2,50%
30,30 €	37,20 €	2,30 /0
5 - Manège municipal		
Tarifs au 1er janvier 2023	Tarifs au 1er janvier 2024	Evolution
	nore des marchés	
mmerciale sur un emplacement fixe en del	iors acs marches	
mmerciale sur un emplacement fixe en del 2,5	2,5	
•		
2,5	2,5	
	Tarifs au 1er janvier 2023  A - Fête de la Saint Glin-Glin fête (avec ou sans prolongation), prs, baraques, chapiteaux, manèges et autre it compris  39,41  74,66  147,25  219,84  2 - Véhicules rattachés à des attraction  134,81 €  103,70 €  GRATUIT  22,81 €  3 - Charges diverses a manifestation  16,59 €  intégré dans le forfait caravane  4 - Véhicules non rattachés à des attraction  311,10 €  B - Autres installations d'attractions foration to the said of th	## A - Fête de la Saint Glin-Glin ### (avec ou sans prolongation), ##\$, baraques, chapiteaux, manèges et autres attractions:   1 compris   39,41

6 - 7	errasses et entreposage cor	nmercial	
Objet	Tarifs au 1er janvier 2023	Tarifs au 1er janvier 2024	Evolution
	A - Terrasses découvertes		
Tarif forfaitaire sur l'année civile (pas de prorata	a applicable) au mètre carré		
Zone 1	19,39 €	20,85 €	7,53%
Zone 2	9,44 €	9,70 €	2,75%
Extension de terrasse selon dates définies -			
Zone 1	19,38 €	20,85 €	7,59%
Extension de terrasse selon dates définies -			
Zone 2	9,44 €	9,70 €	2,75%
Mise à disposition du mobilier de terrasse	5,00 €	5,00 €	
	B - Terrasses couvertes		
Tarif forfaitaire sur l'année civile (pas de prorata			
Zone 1	66,37 €	68,05€	2,50%
Zone 2	61,81 €	63,35 €	2,50%
C - Chevalets publicitaires, porte m Tarif forfaitaire sur l'année civile (pas de prorata	nenus, objets assimilés, mobilier profession a applicable) au mètre carré	onnel, distributeur, étalages, dépôts	etc
chevalets, porte-menu ou autres objets installés à l'intérieur d'une terrasse <sup>(1)</sup>	Gratuit	Gratuit	
Zone 1	42,52 €	43,60 €	2,50%
Zone 2	36,55 €	37,45 €	2,50%
D - mol	oilier professionnel, distributeur, étalages	, dépôts, etc	
Machine a pain / distributeur	180,00 €	184,50 €	2,50%
Glacière / sorbetière	80,00 €	82,00 €	2,50%
Etals de vente au mètre carré	15,00 €	15,40 €	2,50%
Petite décoration	30,00 €	30,75 €	2,50%

La zone 1 comprend les rue situées dans le périmètre du Chemin de l'Ecluse, l'Hémicycle, Rue de la Chaussée du Port, Rue du Docteur Maillot, Faubourg Saint Antoine, Place aux Chevaux, Rue du Général Jansen, Rue Clovis Jacquiert, Rue Jean Henri Fabre, Place de Verdun, Rue des Martyrs de la Résistance, Rue de l'Arquebuse, Rue Traversière, Rue Grande Etape, Rue d'Espence, Rue Garinet, Rue du Grenier à sel, Rue Pasteur, Rue Carnot, Porte Sainte Croix, Boulevard Vaubecourt, Placette du Phare Bourdon, Avenue du Marchal Leclerc, Rue du Canal Louis XII,

#### La zone 2 comprend le reste de la commune

E - Installat	ion commerciale temporaire assimilée	à une terrasse	
1 - Tarif forfaitaire sur l'année civile proratisé a	u mois et au mètre carré		
Zone 1	19,39 €	19,85 €	2,50%
Zone 2	9,44 €	9,70 €	2,50%
2 - Charges diverses - Forfait mensuel fluides			
Eau	25,93 €	26,60 €	2,50%
Electricité	49,78 €	51,00 €	2,50%
Forfait nettoyage (à la fin de chaque			
utilisation)	20,74 €	21,25 €	2,50%

### 7 - Travaux et autres occupations du domaine public

Objet Tarifs au 1er janvier 2023 Tarifs au 1er janvier 2024 Evolution

A - Echafaudages, clôtures de chantier, entreposage de benne, engin de chantier, caisson ou voiture atelier et toute autre occupation du domaine public dans le cadre de travaux, que ce soit sur les trottoirs, les voies ou places de stationnement gratuites \*

Le m² et par quinzaine 1,58 €		1,62 €	2,50%	
B - Neutralisation de places de stationnement payant				
La place par jour	5,27 €	5,40 €	2,50%	

## C - Neutralisation de places de stationnement (payant ou gratuit) dans le cadre de l'implantation d'équipements techniques (ex : station relais)

La place par jour	5,27 €	5,40 €	2,50%
L	es métrages sont arrondis au mè	etre entier supérieur	

Aucun droit de place ne sera facturé aux associations organisant sur le domaine public, des foires , marchés et manifestations à caractère non lucratif cette gratuité sera appliquée aux emménagements et déménagements.

Depuis le 1er janvier 2016, pas de facturation pour les travaux et la neutralisation des places de stationnement inférieurs à 7 quinzaines (1 quinzaine = 14 jours - Réf. Logiciel KADRI). Toute semaine commencée sera facturée. Au-delà de 7 quinzaines d'occupation, la facturation se fera sur la période totale d'occupation. \* Pour les travaux et autres occupations du domaine public, une perception minimale forfaitaire de 10 € sera appliquée.

D - Occupation du domaine public liée à l'accès des personnes handicapées dans les établissement (ex : rampe PMR)				
A l'année et par établissement	1,04 €	1,07 €	2,50%	

Toute occupation du domaine public sans autorisation donnera lieu au paiement des droits correspondants. Cette taxation d'office ne constitue en aucun cas autorisation implicite d'occuper le domaine public

8 - Locations des Halles			
Ohiot	Tarifs au 1er janvier 2023	Tarifs au 1er janvier 2024	Fuelution
Objet	Prix à la journée / soirée	Prix à la journée / soirée	Evolution
Halle 1 (252 m²)	1 037,00 €	1 062,93 €	2,50%
Halle 2 (325 m <sup>2</sup> )	1 244,40 €	1 275,51 €	2,50%
Halle 3 (277 m <sup>2</sup> )	1 037,00 €	1 062,93 €	2,50%